



**Sortie Pierre Angulaire / SAHSPN en
Sarladais : Le patrimoine bâti**

Journée du vendredi 13 juin 2015
Programme de la journée

- **8 h 45** : RDV à **Sarlat** au parking Nord (près de la caserne des pompiers) pour un covoiturage. Ceux qui souhaitent se rendre sur place pour la première visite, rendez vous à 9 h aux **cabanes du Breuil** commune de Saint-André-d'Allas.

- **9 h à 10 h 30** : **Visite guidée du site des cabanes du Breuil** avec Jean-Marc Audit

- **10 h 45 à 12 h 30** : **découverte du petit patrimoine local**, Marquay, Saint-André-d'Allas...

- **12 h 45** : **Pique-nique convivial** apporté par les participants sur le site des cabanes du Breuil. L'apéritif sera offert par la Pierre angulaire et la SAHSPN.

- **14 h 45** : Départ pour le **château de Puymartin** tout proche pour une visite guidée à 15 h (avec la participation d'Olivier Royon, historien.

Des précisions complémentaires vous seront données après votre inscription. En cas de mauvais temps, une salle sera mise à notre disposition pour le pique-nique. Merci de préciser le nombre prévu de personnes par voiture.

Bulletin d'inscription à la journée du 13 juin 2015
10 € par personne (date limite d'inscription le 8 juin)

M., Mme Prénom.....

Adresse.....

Téléphone..... Mobile.....

Chèque à l'inscription : 10 € par personne 10 € x =.....

*A libeller à l'ordre de : « SAHSPN » et à envoyer à **Guy Boyer**, le bourg 24370 Veyrignac pour la PA ou à **Francis Guichard**, rue Charles Péguy 24200 Sarlat-la-Canéda pour la SAHSPN*

Attention : les places sont limitées à 50 personnes pour les deux associations. Elles seront réservées au fur et à mesure de l'arrivée des inscriptions.

Renseignements complémentaires auprès de :

Pour la SAHSPN : Francis Guichard 05 53 31 17 04 ou 06 85 21 17 72

Pour la P. A. : Guy Boyer 05 53 29 59 36 ou 06 72 71 18 12

Bulletin d'inscription à la journée du 13 juin 2015
10 € par personne (date limite d'inscription le 8 juin)

M., Mme Prénom.....

Adresse.....

Téléphone..... Mobile.....

Chèque à l'inscription : 10 € par personne 10 € x =.....

Votre participation, par chèque, est à libeller à l'ordre de :
Société d'Art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir (SAHSPN)

À envoyer à **Guy Boyer, le bourg 24370 Veyrignac pour la PA**
ou à **Francis Guichard, rue Charles Péguy 24200 Sarlat-la-Canéda pour la SAHSPN**

Attention : les places sont limitées à 50 personnes pour les deux associations. Elles seront réservées au fur et à mesure de l'arrivée des inscriptions.